



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

EXTERNAL AFFAIRS
AFF. ATER. EXTERIEURES
OTTAWA
OCT 24 1977
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

No: 88
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 19 OCTOBRE 1977

TROISIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION MIXTE, CANADO-BELGE,
OTTAWA, 17 AU 20 OCTOBRE 1977

Le ministère des Affaires extérieures annonce que la Commission mixte créée sous l'égide de l'Accord culturel conclu entre le Canada et la Belgique en juillet 1967 tient ses troisièmes assises au Canada du 17 au 21 octobre 1977.

La Commission est présidée du côté canadien par monsieur André Bissonnette, Sous-secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures du Canada, et du côté belge par monsieur Marcel Hicter, directeur général de la jeunesse et des loisirs au ministère de l'Education nationale et de la culture françaises. Elle se réunit à Ottawa les 17, 18 et 21 octobre.

La Sous-commission belgo-québécoise, qui se réunit à Québec les 19 et 20 octobre, est présidée du côté québécois par monsieur Robert Normand, Sous-ministre au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec. En sa qualité de président québécois, monsieur Normand est membre d'office de la Commission mixte.

La province de l'Ontario est représentée par monsieur Roy Schatz, ministre de l'éducation; le Nouveau-Brunswick par monsieur Bernard Poirier, directeur aux langues officielles; la Nouvelle-Ecosse par monsieur Roland Aucoin, ministre de l'Education; le Manitoba par madame Denise Chénier-Ferguson, Secrétariat des Relations culturelles fédérales-provinciales; la Saskatchewan par monsieur Victor Tétreault, ministre de la Culture et de la Jeunesse; l'Alberta par Mlle Joan Speakman, ministre des Affaires intergouvernementales.

Des représentants des ministères et des organismes canadiens intéressés participent également aux travaux de la Commission.

Au cours de ses travaux, la Commission passera en revue les activités réalisées sous l'égide de l'Accord depuis la deuxième réunion, tenue l'an dernier à Bruxelles du 11 au 15 octobre. Pendant l'année